

CONSOMMATION

LES VITICULTEURS BELGES DEMANDENT À BÉNÉFICIER DE TAUX D'ACCISES RÉDUITS

Publié le jeudi 16 juin 2022 à 11:12 | Temps de lecture estimé : 3 min.



Par Philippe Lawson

Journaliste – Rédacteur en chef.



Nous utilisons des cookies pour vous garantir la meilleure expérience et connaître l'audience de notre site web.

[J'ai compris !](#)

[Je refuse les cookies tiers](#)

[Politique de confidentialité](#)

2021 a été une année catastrophique pour la production viticole wallonne.

D.R.



Les viticulteurs wallons et flamands font cause commune pour sauver leurs exploitations. Pierre Rion, président de l'association des vigneronns de Wallonie, et son homologue flamand, Lodewijk Waes viennent d'adresser un courrier signé à deux mains au ministre des Finances, Vincent Van Peteghem (CD&V). Ils demandent que la Belgique applique une directive européenne qui permettra aux producteurs viticoles belges de bénéficier de taux d'accises réduits (zéro) dans un souci d'égal accès au marché. Les deux associations ont également organisé, début juin, un événement pour promouvoir le vin belge auprès des sommeliers et des restaurateurs en Belgique. Il s'agit d'une rencontre de dégustation de 27 vins wallons et flamands au château de Bioul.

Pas de tension communautaire entre les viticulteurs wallons et flamands. Selon nos informations, les associations représentant les producteurs de chaque côté de la frontière linguistique viennent d'écrire aux autorités fédérales, en l'occurrence, au ministre fédéral des Finances, Vincent Van Peteghem (CD&V) pour demander que la Belgique applique la directive européenne 2020/1151. Celle-ci permet aux Etats membres d'imposer des taux d'accises réduits sur certains produits comme le vin. Elle permet de faire bénéficier ces taux d'accises réduits aux petits producteurs indépendants. *« C'est dans ce contexte que les vigneronns indépendants de Belgique souhaitent que la possibilité, donnée à juste titre par la Commission européenne soit mise en œuvre en Belgique. En effet, la directive (UE) 2020/1151 modifiant la directive 92/83/CEE concernant l'harmonisation des structures des droits d'accise sur l'alcool et les boissons*

Nous utilisons des cookies pour vous garantir la meilleure expérience et connaître l'audience de notre site web.

[J'ai compris !](#)

[Je refuse les cookies tiers](#)

[Politique de confidentialité](#)

taux d'accises réduits », lit-on dans le courrier dont nous avons eu connaissance, signé par Pierre Rion, président de l'association des vignerons de Wallonie, et son homologue flamand, Lodewijk Waes.

« Des taux d'accises réduits rendront notre production de vins plus abordable et cela encouragera le circuit court. Actuellement, le taux sur les vins tranquilles est de 50 centimes la bouteille et 1,92 euro la bouteille, soit quatre fois plus, sur les vins mousseux que les vins tranquilles », nous a confié Pierre Rion, contacté par nos soins.

Charges administratives et financières plus lourdes

Les deux associations rappellent que les vignerons belges sont des indépendants, souvent à la tête d'exploitations familiales. Ils jouent un rôle dans le tissu entrepreneurial local belge et vendent leur production, principalement en Belgique. Mais, écrivent-ils, *« nous nous acquittons donc des droits d'accises en Belgique qui sont parmi les plus élevés des pays membres de l'Union européenne »*. De plus, précisent Pierre Rion et Lodewijk Waes, *« les charges administratives et financières sont beaucoup plus lourdes pour les petits producteurs indépendants que pour les autres opérateurs. Comme le souligne la directive (UE) 2020/1151, dont l'objectif est de mettre fin à des procédures administratives inutilement lourdes tant pour les administrations fiscales que pour les producteurs concernés. D'autant que cela a pour conséquence de restreindre la participation des petites et moyennes entreprises au commerce d'alcool et de boissons alcooliques »*.



Nous utilisons des cookies pour vous garantir la meilleure expérience et connaître l'audience de notre site web.

[J'ai compris !](#)

[Je refuse les cookies tiers](#)

[Politique de confidentialité](#)



Pierre Rion (à droite sur la photo) et son homologue flamand, Lodewijk Waes, en train de parapher le courrier au ministre des Finances. D.R.

Ils attendent une réponse favorable des autorités fédérales, d'autant plus que l'Europe autorise une telle décision et que le nombre de vigneron indépendants en Belgique ne cesse de croître. Selon les statistiques du SPF Economie, la Belgique compte 237 vigneron en 2021 contre 198 en 2020 et 154 en 2019. Sur le tableau de la répartition régionale, les plus fortes progressions ont été observées en province de Liège (32 vigneron en 2021 contre 21 en 2020) et en Flandre orientale (28 vigneron en 2021 contre 22 en 2020). Avec 63 %, la Flandre compte deux fois plus de viticulteurs que la Wallonie, mais le sud du pays rattrape son retard. En 2019, seulement 25% des vigneron étaient wallons, contre 32 % en 2020 et 37 % en 2021.

Promotion des vins belges chez les sommeliers

Au niveau de la production, 2021 a été une année catastrophique pour les producteurs belges de vins. Après des années de croissance, ils ont affiché une production d'environ 1,350 million de litres l'an dernier (presque 2 millions de litres en 2020), soit une baisse de plus de 32%. *« Nous avons connu d'importantes gelées et un été très humide en 2021. Nous avons aussi été victimes du mildiou. La baisse de la production a davantage touché les vigneron en Wallonie qu'en Flandre, et, en plus, comme les surfaces exploitées sont de plus en plus grandes, la diminution est largement plus importante en Wallonie »*, précise Pierre Rion, président de l'association des vigneron de Wallonie.

La baisse de la production de vin a

Nous utilisons des cookies pour vous garantir la meilleure expérience et connaître l'audience de notre site web.

[J'ai compris !](#)

[Je refuse les cookies tiers](#)

[Politique de confidentialité](#)

Pour assurer la promotion des vins belges, l'association des vignerons de Wallonie et son homologue flamande ont organisé le 6 juin dernier une rencontre de dégustation. Elle a réuni environ 160 personnes, notamment des restaurateurs et des sommeliers qui ont goûté pas moins de 27 différents vins.

« C'est la première fois que nous organisons un tel événement ensemble. L'objectif est que les sommeliers fassent la part belle aux vins belges qui sont de plus en plus de qualité. Aujourd'hui, le vin belge est classé dans la catégorie des vins du nouveau monde sur les cartes où on trouve des vins asiatiques, d'Argentine, de la Nouvelle-Zélande, etc. Nous voulons changer cette perception des choses des choses », résume Pierre Rion.



VOS COMMENTAIRES

Vous êtes connecté en tant que [Pierre Rion](#) | [Se déconnecter](#)



Soyez le premier à commenter !

0 COMMENTAIRES

Nous utilisons des cookies pour vous garantir la meilleure expérience et connaître l'audience de notre site web.

[J'ai compris !](#)

[Je refuse les cookies tiers](#)

[Politique de confidentialité](#)



The advertisement is set against a dark grey background. At the top, there is a photograph of a modern, multi-story building with a glass facade and a metal staircase. Below this, the DEGOTTE logo is displayed, consisting of a yellow and white cube icon followed by the text 'DEGOTTE' in large white letters and 'CRÉATEUR D'ESPACES' in smaller white letters below it. The main headline is in large, bold, white capital letters: 'BESOIN D'ESPACE ? NOUS AVONS LA SOLUTION'. Below the headline, the text 'Des unités modulaires sur mesure au meilleur rapport qualité/prix/rapidité' is written in a yellow font. At the bottom of the text area, the website 'www.degotte.com' is shown in white. A yellow horizontal bar is positioned above a photograph of a white modular unit with a glass window. To the right of the unit is an orange metal frame with a curved glass roof. The photograph is taken from a low angle, showing the ground and the building in the background.

DEGOTTE
CRÉATEUR D'ESPACES

**BESOIN D'ESPACE ?
NOUS AVONS LA SOLUTION**

Des unités modulaires sur mesure
au meilleur rapport qualité/prix/rapidité

www.degotte.com

Nous utilisons des cookies pour vous garantir la meilleure expérience et connaître l'audience de notre site web.

[J'ai compris !](#)

[Je refuse les cookies tiers](#)

[Politique de confidentialité](#)



NEWSLETTER

Inscrivez-vous pour recevoir chaque semaine dans votre boîte mail l'essentiel de l'actu sur L Post.

M'ABONNER

PLUS D'ARTICLES D'ÉCONOMIE



Nous utilisons des cookies pour vous garantir la meilleure expérience et connaître l'audience de notre site web.

[J'ai compris !](#)

[Je refuse les cookies tiers](#)

[Politique de confidentialité](#)



CHAMPAGNE: NOUVEAU RECORD DES EXPÉDITIONS VERS LA BELGIQUE EN 2021

mardi 14 juin 2022

Un record du chiffre d'affaires. Après n'avoir que légèrement reculé en 2020 (-1,9% en volume), les expéditions de Champagne à destination de la Belgique ont progressé de 12,4% en volume ...



COMMUNIQUER AVEC TRANSPARENCE SUR LE SALAIRE, UN DÉFI POUR LES EMPLOYEURS

mardi 14 juin 2022

Le Parlement européen souhaite améliorer la transparence sur le lieu de travail en matière de rémunération afin de lutter contre les écarts de rémunération 70 % des employeurs sont d'accord ...

Nous utilisons des cookies pour vous garantir la meilleure expérience et connaître l'audience de notre site web.

[J'ai compris !](#)

[Je refuse les cookies tiers](#)

[Politique de confidentialité](#)



PLAN D'URGENCE, PLAN DE RELANCE BUSINESS : COMMENT REBONDIR ? COMMENT CAPTER ET SAISIR LES OPPORTUNITÉS ?

lundi 13 juin 2022

On n'aura jamais entendu autant parler de fermeture de business depuis le début de cette crise. Une période où l'on ressent comme un chaos. Les entrepreneurs, tout comme les chefs ...



PROJECTIONS ÉCONOMIQUES DE LA BNB : L'INFLATION EST TENACE ET NUIT À LA COMPÉTITIVITÉ

Nous utilisons des cookies pour vous garantir la meilleure expérience et connaître l'audience de notre site web.

[J'ai compris !](#)

[Je refuse les cookies tiers](#)

[Politique de confidentialité](#)



BROYAGE DE POUSSINS MÂLES : VERS DES ŒUFS PLUS ÉTHIQUES GRÂCE À LA ROBOTIQUE

dimanche 12 juin 2022

Ils ne pondent pas des œufs et la viande des espèces pondeuses n'est pas très gouteuse, c'est là que se pose le problème. Jugés inutiles pour la filière, chaque année, ...



Nous utilisons des cookies pour vous garantir la meilleure expérience et connaître l'audience de notre site web.

[J'ai compris !](#)

[Je refuse les cookies tiers](#)

[Politique de confidentialité](#)

Nous utilisons des cookies pour vous garantir la meilleure expérience et connaître l'audience de notre site web.

[J'ai compris !](#)

[Je refuse les cookies tiers](#)

[Politique de confidentialité](#)